

Communiqué du Grand Port Maritime de Rouen

-----

Travaux d'abattage dans le cadre de la sécurisation de la peupleraie  
communes de Moulineaux et de La Bouille

❖ **La peupleraie du Port de Rouen sur les terrains de Moulineaux et La Bouille en site Classé**

La peupleraie située sur les terrains du Port de Rouen entre la RD 67 et la Seine, à cheval sur les communes de Moulineaux et de La Bouille, concerne quelques 700 arbres plantés à la fin des années 1960. Ils sont concernés par une protection au titre des paysages car situés au sein du site classé de la Boucle de Roumare.



❖ **Une peupleraie à maturité présentant des arbres dangereux avec risque de chutes avéré**

L'état des arbres arrivés à maturité se dégrade de plus en plus. En effet, l'armillaire, un champignon, s'attaque au système racinaire des peupliers provoquant de gros dégâts. Ce champignon atteint en priorité les spécimens les plus âgés avec une déstabilisation des arbres et à court terme leur chute. Des peupliers tombent fréquemment et présentent un réel risque de sécurité par rapport aux promeneurs et surtout pour la circulation rue Louis Moguen (RD 67) à Moulineaux. De même, la clôture de l'ICPE station de transit de sédiments de dragage du GPMR est fréquemment endommagée par des chutes de branches ou d'arbres.

**Dans ce cadre, afin de sécuriser la RD 67 et la limite ouest de l'ICPE, le GPMR procède à un abattage en urgence de 285 arbres dangereux. Pour cela, un diagnostic de l'état sanitaire des arbres situés dans ces deux secteurs a été mené par un spécialiste fin 2020. Ce chantier de plusieurs semaines débutera le 17/02/2021 ; il sera réalisé par la société ITFN. Les arbres seront broyés et revalorisés en plaquettes pour chaufferie biomasse.**

L'abattage de ces arbres est autorisé par la DREAL en date du 6 janvier 2021 et une autorisation spéciale du Ministre chargé des Sites sera établie après avis de la CDNPS (Commission Départementale de la Nature, des Sites et des Paysages) se réunissant le 17/02/2021.

## ❖ Un projet de restauration paysagère globale des terrains de la peupleraie par le GPMR

Le site de cette peupleraie est visé par un projet de reconversion paysagère intégré au cadre plus large des mesures d'accompagnement du projet d'amélioration des accès maritimes du Port de Rouen. En effet, le GPMR prévoit que la peupleraie face l'objet d'un remplacement progressif des sujets arrivés à maturité, permettant une valorisation du patrimoine paysager. Les études relatives à cette reconversion ont été menées depuis 2018.

L'avant-projet détaillé propose à ce jour de :

- créer une grande prairie au Nord qui pourrait être entretenue grâce à du pâturage, bordée de bosquets ;
- aménager au Sud des prés-vergers clos et pâturés, agrémentés de mares, et plantés de bosquets d'arbres ;
- proposer un itinéraire de promenade au centre du site, dans l'emprise de la future piste cyclable (réalisation ultérieure au projet).



*Extrait de la proposition d'avant-projet détaillé du projet de restauration paysagère de la peupleraie de Moulineaux-La Bouille du GPMR (source : Atelier des Paysages, 2020)*

**Les autorisations administratives de ce projet sont en cours, les aménagements porteront sur une durée de 3 ans à compter de fin 2021**